

20 JUIN 2025

Présidence

TERRE VALSERHONE L'INTERCO
35 RUE DE LA POSTE – CHATILLON EN MICHAILLE
01200 VALSERHONE

Dossier suivi par

Florence BRON

Tél. 04.74.45.47.04

florence.bron@ain.chambagri.fr

Bourg-en-Bresse, le 16 juin 2025

Nos réf. I:\1-
Bureautique\07_Territoire_Dvlppt_local
\0702_Urbanisme\01\070204_Procédur
es_urba\Documents_urba\PLUI\2_Bas
sin_Belleg\2_Modif_rev\M3_2025\CP_
Avis_modif.PLUIH TVI n°3-2025.doc

Objet : Modification n°3 du PLUIH
– AVIS –

Chambre d'Agriculture de l'Ain

4 avenue du Champ de foire

BP 84

01003 Bourg en Bresse

Tél : 04 74 45 47 43

Monsieur le Président,

Par courrier réceptionné dans nos services le 21 mai 2025, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat de Terre Valserhône l'Interco, suite à votre arrêté du 10 octobre 2024. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette modification, nous vous informons que nous formulons un **avis favorable** sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

Gilles BRENON

